



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY

AVIS PUBLIC

BUDGET 2021

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier conformément au code municipal que:

Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le **mardi 15 décembre 2020 à 20 heures** au lieu ordinaire des délibérations, et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption – Budget 2021;
4. Adoption – Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023;
5. Adoption – Règlement n°666-20 décrétant le taux de taxation et les tarifications des services municipaux pour l'année 2021 ainsi que le taux d'intérêt et les versements
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Barthélemy, ce 7^e jour du mois de décembre 2020

Julie Maurice
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 00 et 18 h 00 le 7^e jour de décembre 2020.

Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière